

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THEZAN DES CORBIERES

Séance du jeudi 16 novembre 2023

Membres en exercice : 15

Présents : 9

Votants: 10

Votes exprimés : 10

Procurations : 1

Votes Pour : 10

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation :

09 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre 19 h 30 l'assemblée
régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Monsieur
Philippe PUECH, en séance ordinaire

Présents : Philippe PUECH, Hugues DAUTHERIVES, Joelle SOLER,
Géraldine DULARY, Jean-Philippe FISCHER, Aude GILABERT, Franck
THOMAS, Céline OURLIAC, Stéphanie CARILLO

Représentés : David LATHAM par Aude GILABERT

Excusés :

Absents : Marie-Charlotte FAVRELLE, Daniel BOUNIOL, Christine
RAMON, Frédéric DAPOT, Patrick DAPOT

Secrétaire de séance : Jean-Philippe FISCHER

2023 DE 043

Objet : DM 2023_05_M57

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-55960.00	
60622	Carburants	3500.00	
60623	Alimentation	5000.00	
60632	Fournitures de petit équipement	29140.86	
60636	Vêtements de travail	2000.00	
6064	Fournitures administratives	2500.00	
613	Locations	2500.00	
623	Pub., publications, relations publiques	12074.14	
625	Déplacements et missions	1500.00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	1000.00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	600.00	
6411	Personnel titulaire	4000.00	
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	12000.00	
65313	Cotisations de retraite	2500.00	
6541	Créances admises en non-valeur	1500.00	
6419	Remboursements rémunérations personnel		1500.00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement		22346.00
761	Produits de participations		9.00
TOTAL :		23855.00	23855.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-55960.00
024	Produits des cessions d'immobilisations		50000.00
10226	Taxe d'aménagement		5960.00

10226
Sous-préfecture de Narbonne

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/11/2023
011-211103908-20231116-2023_DE_043-DE

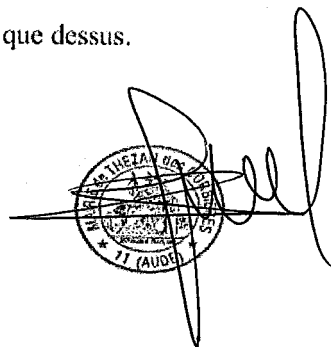
TOTAL :	0.00	0.00
TOTAL :	23855.00	23855.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à THEZAN DES CORBIERES, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
P. PUECH



RF	
Sous-préfecture de Narbonne	
Contrôle de légalité	
2	Date de réception de l'AR: 20/11/2023
011-211103908-20231116-2023_DE_043-DE	